

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le sept novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SONTTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GARBE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 novembre 2016

Etaient présents : MM GARBE Dominique, GINDRE Roland, MONACI Fabrice, PONCET Damien, Mmes BOISIER Corinne, CONTET Florence, DONZELLE Annie, PECHINEY Murielle, PONCET Brigitte.

Etait absent excusé : CHAPON Xavier

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du**  
**lundi 3 octobre 2016**

**Désignation d'un secrétaire de séance : BOISIER Corinne**

**1/ RAPPORT D'ACTIVITES CCHB – ANNEE 2015 2016-53**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la Communauté de Communes Haut Bugey (CCHB) a établi, pour l'année 2015, un rapport d'activités.

Il convient de se prononcer sur ce rapport d'activités. Le Maire rappelle qu'un exemplaire de ce document a été envoyé à chaque conseiller municipal, afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler d'éventuelles remarques.

Il ressort à la lecture du rapport d'activités de la CCHB pour l'année 2015, que le montant de certaines dépenses sont très importantes – les dépenses autour du rugby, de l'entretien de certains équipements sportifs ...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec 8 voix « pour » et 1 abstention,

**APPROUVE** le rapport d'activités pour l'année 2015, tel qu'il a été établi par la CCHB.

**2/ CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SEPARATIF D'HEYRIAT-CREPIAT ET**  
**POUR LA CREATION D'UN RESEAU DE TRANSFERT 2016 - 54**

Monsieur le Maire fait lecture aux conseillers municipaux du projet de convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Heyriat et de Crépiat et pour la création d'un réseau de transfert. La convention a pour objet de désigner la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération et de fixer les modalités de la maîtrise d'ouvrage ainsi que le terme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**ACCEPTE** la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Heyriat et de Crépiat et pour la création d'un réseau de transfert.

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour exécuter la présente délibération

**3/ QUESTION DIVERSES**

**3-1 Travail des commissions**

**Commission « Finances »** : vice-présidente : Muriel PECHINEY : une réunion sera programmée pour étudier le financement des travaux de mise en séparatif des réseaux et de la création du réseau de transfert.

Commission « Urbanisme » : vice-président : Damien PONCET :

Une réunion sera programmée pour étudier les différents scénarii pour l'aménagement du futur lotissement à Sonthonnax.

Commission « Fleurissement, décoration » : vice-présidente : Florence CONTET

α Les géraniums ont été enlevés

α Les villages seront décorés pour les fêtes de fin d'année, le week-end des 10 et 11 décembre

α Il faudra prévoir 3 sapins – à Sonthonnax, vers l'ancien transformateur, à Heyriat, à l'Espace F Berchet et à Napt dans le lavoir. Le thème retenu pour les décorations sera « les paquets cadeaux ».

α Un budget de 100 euros est accordé pour l'achat de guirlandes.

Commission « Jeunes » : vice-présidente : Corinne BOISIER : RAS

Commission « Ecole, Enseignement » : vice-présidente : Brigitte PONCET : RAS

Commission « Voiries, bois, agriculture » : vice-président : Xavier CHAPON (représenté par Fabrice MONACI)

α L'entreprise JERIFO a broyé les 2 chemins d'accès, le chemin en Jayet et celui des sapins que la commune va couper (il en reste un que la commune se chargera d'ouvrir)

α Reste à faire :

-Le chemin de sous Bief à NAPT, à dégager au tractopelle,

-les trous à boucher sur les routes,

- terminer le nettoyage des parcelles que la commune souhaite viabiliser dans le haut de Sonthonnax, avec le bois à partager.

α Le conseil municipal remercie les participants, élus et bénévoles du village pour le travail déjà effectué.

Commission « Bâtiment, patrimoine, accessibilité, cimetière » : vice-président : Roland GINDRE :

α Les travaux de mise en accessibilité des toilettes dans la salle polyvalente ont démarré ce matin.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Fabrice MONACI :

α La station de Sonthonnax est terminée et opérationnelle ; la réunion de fin de chantier a eu lieu ce matin.

α L'inauguration est prévue au printemps ; des informations seront données aux habitants ; l'entreprise a même proposé une formation pour l'école.

α La CCHB a prévu le nettoyage du réservoir de Crépiat le jeudi 24 novembre prochain ; la population devra être avertie d'une coupure d'eau ce jour-là, à Crépiat, Heyriat et Napt. La commune doit vider les réservoirs avant l'intervention de l'entreprise chargée du nettoyage.

α Le nettoyage du réservoir de Sonthonnax aura lieu, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre. Une information sera également donnée aux habitants de Sonthonnax, d'une coupure d'eau le jour de l'intervention.

Commission « Travaux » : vice-président : Roland GINDRE :

α Les travaux d'agrandissement de la salle du conseil sont terminés ; il reste à aménager le coin « cuisine »

α Accès au gîte par la cour

α Les salles de bain des 2 gîtes ont été rénovées ainsi que l'entrée du grand gîte.

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON :

α L'élagueuse a été réparée par l'entreprise Chevillard Bugey

α Les tondeuses sont également réparées.

Commission « Information, communication, site Internet » vice-présidente : Florence CONTET :

α Le bulletin communal N°5 est en cours d'élaboration et sera distribué d'ici la fin de l'année.

α Il est demandé à chaque commission de préparer un petit résumé des actions réalisées, des projets, qui sera inséré dans le bulletin.

### **3-2 Mise en place d'un plan de désherbage communal – demande de subvention 2016 - 55**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics auront l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. En effet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces verts publics. Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient d'établir un plan de désherbage communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**ACCEPTTE** le mémoire technique pour le plan de désherbage communal établi par le Centre de Formation Horticole de Lyon-Ecully.

**DECIDE** de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour le plan de désherbage et l'achat du matériel préconisé par ce plan de désherbage,

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour exécuter la présente délibération

### **3-3 Séminaire portant sur le volet Habitat du projet de PLUiH**

Corinne BOISIER fait un résumé de la réunion ; le but de cette réunion était de réfléchir à l'attribution d'aides pour la restauration des logements vacants ou de subventions pour aider à l'accession à la propriété des logements sociaux.

### **3-4 Cérémonie du 11 novembre**

α La cérémonie aura lieu à 11h00 à Napt et à 11h30 à Sonthonnax.

α Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

α Deux gerbes seront commandées aux « Fleurs d'Ize ».

Séance levée à 22h10